

MOTION POUR UN MORATOIRE SUR TOUS LES PROJETS EN LIEN AVEC LE SITE DE MALLEY ET POUR LA CREATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE

Le site de Malley est à la frontière de 3 communes, Renens, Prilly et Lausanne. Il a aujourd'hui encore l'image d'un lieu industriel et peu engageant. Un terrain vague, un no man's land avec les voies CFF qui le traversent, des abattoirs prochainement désaffectés, de nouvelles constructions importantes (ateliers de la ville de Lausanne au sud des voies, dépôt des TL, patinoire et centre Malley lumières) et quelques autres diverses activités.

Et pourtant ce site constitue, à l'échelle de la région lausannoise et dans la perspective d'un développement urbain durable, un site stratégique pour la création d'un important pôle urbain multifonctionnel (activités, services, culture, loisirs, logements...) Il est central, se trouve « en ville », bénéficie d'une excellente desserte par les transports publics et il est à deux minutes de la jonction autoroutière de la Bourdonnette. Il a un potentiel important qu'on ne peut pas négliger (parcelles non bâties à valoriser). Il est essentiel que les politiques de Lausanne et de l'ouest lausannois prennent leurs responsabilités et ne considèrent pas ce site comme un rebut.

Les études menées ensemble pour le devenir du site ne sont pas suffisantes et ne dénotent pas d'une réelle volonté d'avancer ensemble. Les projets proposés, principalement par la Municipalité de Lausanne (halle de stockage de camions, infrastructures sportives...) ne posent jamais la question de savoir quelles fonctions peuvent « cohabiter » ; quelle densité est appliquée ; quels types d'espaces publics pourraient être créés, comment s'insère le site dans le contexte environnant, etc.

Pour ce faire, plusieurs pistes sont à examiner:

- Moratoire sur les projets envisagés sur le site dans toutes les communes concernées.
- Mise sur pied d'une réelle concertation intercommunale à travers les différents services concernés.
- Elaboration d'une planification concertée entre les communes concernées, voir par exemple d'un plan directeur localisé et/ou lancement d'un concours d'idées pour l'avenir du site.
- Possibilité pour ce projet de s'inscrire dans le contexte de la politique fédérale sur les agglomérations en bénéficiant si possible d'une contribution fédérale

Pour cela, il serait judicieux de créer une commission intercommunale qui fasse des propositions aux Municipalités et qui définisse la démarche appropriée pour la valorisation de ce site.

Je demande le renvoi de cette motion à une commission et vous en remercie.

Cette motion est déposée dans les conseils communaux de Renens et Prilly.

28 mai 02
Sylvie Favre